

# Mi cro topies

ÉDITION  
2025

*Festival  
de micro-architectures  
en réemploi dans  
l'espace public  
de la métropole lilloise*

## Cahier des charges

Inscriptions jusqu'au  
→ 24 février 2025  
Remise des dossiers jusqu'au  
→ 30 mars 2025

W A A O CENTRE  
D'ARCHITECTURE  
ET D'URBANISME



# Microtopies, qu'est-ce que c'est ?

*Microtopies* est une manifestation d'architecture et de paysage développée dans la métropole lilloise par le WAAO - centre d'architecture et d'urbanisme de Lille, avec le soutien de ses partenaires, communes et entreprises associées.

*Microtopies* : subst. féminin, pluriel du grec *micro* : petit, et *topos* : 1) le lieu, ou encore 2) la situation, le lieu commun en référence également au grec *utopia* : le lieu idéal

Une Microtopie est une petite construction qui redonne vie à l'espace public sur lequel elle est installée, en décalant discrètement le regard et les usages du quotidien. Par "construction", on entend tout autant l'objet construit en lui-même - ces abris, cabanes ou encore "folies" qui émergent avec le festival - que l'ensemble du processus qui lui a donné forme. Ainsi, chaque Microtopie désigne, au-delà d'une micro-architecture, tout un processus de création à considérer dans sa dimension humaine, temporelle et démonstrative ; chaque Microtopie est l'histoire d'une aventure constructive, une aventure qui se joue à plusieurs et dans la reconnaissance de la complémentarité et de la diversité.

Plusieurs installations imaginées par des collectifs d'architectes, urbanistes, paysagistes designers seront installées dans l'espace public durant le week-end du 5 et 6 juillet 2025 dans différentes communes de la métropole lilloise. Les Microtopies seront ensuite appropriées par les habitant.e.s et ponctuées de nombreuses animations, parcours, ateliers pour tous les publics, notamment lors du weekend de lancement, les Journées Européennes du patrimoine et lors des temps forts.

*Microtopies* est une invitation à reconsidérer la place de l'imaginaire et du réemploi dans nos paysages urbains. Il constitue une occasion unique de mettre en lien collectivités, associations, architectes, et publics autour de la conception, construction, la mise en place de l'animation de microarchitectures installées sur divers espaces publics de la métropole.

Les équipes composées construisent des installations uniques qui sont le fruit d'un travail collectif, engagé pour réaliser des œuvres d'architecture-art originales tout en respectant le cahier des charges élaboré. À l'occasion des éditions précédentes, une cinquantaine de participant.e.s se sont mobilisé.e.s pour les douze chantiers à réaliser, sans oublier l'implication de nombreuses personnes dès la conception des projets et la mobilisation des technicien-ne.s des différentes communes. En 2024, les chantiers ont rassemblé 500 professionnel-le.s et amateur-ice.s passionné.e.s.

*Microtopies* compose également un programme unique ouvert à tou-te.s et déploie des actions spécifiques et des animations pour les petits et les grands, autour des installations afin d'imaginer, d'expérimenter, de construire, de se reposer, de se rassembler, de discuter, de rêver, de partager, de jouer...



©Julien Lelièvre

# Le WAAO

Le WAAO est une association d'intérêt général créée en 2006 qui a pour objet la diffusion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère et la sensibilisation de tous les publics à leurs cadres de vie. Les manifestations culturelles qu'il propose font le lien entre l'architecture, le paysage, l'urbanisme d'aujourd'hui et autres sujets de sociétés ancrés dans le quotidien.

## Philosophie du projet

Chaque année, Microtopies invite les habitant-e-s à découvrir, à vivre et même, à prendre part à la construction de micro-interventions architecturales inédites : plusieurs installations fabriquées - à partir de matériaux de récupération - et imaginées par des collectifs d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, de designers lauréats d'un appel à projets national. Bien plus que des cabanes, les installations imaginées et conçues pour le festival Microtopies proposent chacune des solutions, des idées pour accompagner les réflexions collectives sur le climat et l'économie des ressources - naturelles ou non.

Comment l'imaginaire de la Microtopie peut-il être un levier pour participer à la reconsidération du paysage, du réemploi, de l'économie des ressources naturelles dans nos territoires ? La micro-architecture dans sa capacité à révéler des imaginaires individuels et collectifs, contribue à apporter un regard nouveau sur l'environnement qui nous entoure.

L'ensemble du festival questionne, à chaque étape et de façon collective, la transformation écologique de nos façons de construire, à travers plusieurs dimensions, à la fois programmatique (pour quoi faire ?), paysagère (sur quel terrain ? sur quel espace public ?), anthropologique (pour quels usages ?), matérielle (quelles ressources utiliser ? comment recycler et réemployer au maximum ?), technique (comment ?) et temporelle (pour quelle gestion et quelle deuxième vie ?). Il favorise un éventail de questions que posent la nécessité

de bifurcation écologique. Ce faisant, il embarque avec lui le monde des entreprises de construction en proposant un espace de recherche et d'expérimentation (matériaux réemployés ou biosourcés, réversibilité de la construction, etc.), mais aussi de diffusion de leurs innovations et de leurs savoir-faire.

## Objectifs

- Permettre à la jeune génération d'explorer, d'expérimenter de nouvelles méthodes de conception.
- Accompagner les filières et nouveaux métiers de la construction et du réemploi.
- Interroger les notions d'économie circulaire, de réemploi, de ville recyclée.
- Activer et faire vivre des délaissés naturels ou minéraux métropolitains.
- Répondre aux besoins et usages des habitant-e-s en les intégrant dès l'étape de construction.
- Permettre d'éveiller les imaginaires, questionner notre environnement naturel quotidien.
- Valoriser les entreprises et les savoir-faire locaux à travers des projets engagés.

# Règlement et modalités techniques

## À qui s'adresse le concours ?

Le concours s'adresse aux architectes, urbanistes, paysagistes, designers, artistes, artisan-ne-s, chercheur-se-s qui souhaitent s'associer pour réaliser des micro interventions architecturales qui seront révélées sur différents sites de la métropole lilloise.

Chaque équipe pluridisciplinaire sera composée d'un-e architecte diplômé-e - et pourra associer designers, anthropologues, artistes, chercheur-euse-s, habitant-e-s, étudiant-e-s, sans limite d'âge, de nationalité, ni de périmètre de résidence géographique.

Chaque installation permet donc de mettre en avant le travail d'une génération de concepteur-ice-s qui crée, expérimente et dévoile de nouvelles méthodes de conception plus économes en ressources.

## Quels sont les critères ?

Les candidat-e-s proposeront une installation pertinente et innovante qui mettra en résonance des critères environnementaux (respect des matériaux, de l'environnement choisi, des propriétés naturelles et artificielles du site), des critères sociaux (utilité de l'installation pour les habitant-e-s, lien avec les structures socio-culturelles locales), des critères économiques (économie de construction, matérielle et budgétaire, réemploi) et des critères techniques (sécurité).

## Où sont installées les Microtopies ?

Les Microtopies seront installées dans différentes communes urbaines ou rurales situées dans la métropole lilloise : parcs, places, espaces naturels, parkings, dents creuses...

Certains des sites ne sont pas forcément dans des endroits naturels et idylliques : un des défis du festival est de dynamiser certains lieux spécifiques que l'on pourrait qualifier de *délaissés*. Tous les candidat-e-s pré-inscrit-e-s au concours se verront attribuer un site lors de la deuxième phase du concours.



©Julien Lelièvre



©Julien Lelièvre



©Julien Lelièvre

# Engagements

## *À quoi s'engagent les candidat·e·s ?*

- Concevoir, réaliser et construire une installation répondant au cahier des charges ;
- Coordonner le chantier et assurer la construction de la Microtopie ;
- Respecter les règles de sécurité du chantier ;
- Travailler en lien avec la commune d'accueil durant la période du festival ;
- Installer la Microtopie dans le lieu défini avec la commune ;
- Fournir les éléments de communication mentionnés page 8, dont la réalisation d'une maquette ;
- Proposer a minima une animation autour de l'installation avec les habitant·e·s ;
- Participer au temps inaugural du 03 juillet au Bazaar St So ;
- Installer les Microtopies sur site durant le weekend du **05 et 06 juillet** ;
- Faire la promotion du Festival Microtopies en mentionnant le WAAO ;
- Disposer autour de la Microtopie le cartel de signalétique fourni par le WAAO ;
- Démontez et offrir une seconde vie à l'installation **avant le 31 décembre 2025** ; sauf dans le cas où la commune d'accueil souhaite la garder. Dans ce cas, un acte de cession d'œuvre pourra être conclu entre les lauréat·e·s et la commune d'accueil.
- Fournir a minima un diplôme d'architecture.

## *À quoi s'engagent les organisateur·ice·s ?*

- Piloter toutes les étapes du festival (identification des lieux, lancement du concours, réception des dossiers, jury, communication, valorisation, inauguration, temps forts)
- Accompagner les équipes dans la bonne réalisation de leur projet avec le soutien d'un directeur technique ;
- Faciliter le lien des équipes avec les communes et les entreprises ;
- Faire connaître les projets des Microtopies, les équipes et valoriser le projet le plus largement possible ;
- Promouvoir le travail des auteur·ice·s ;
- Organiser une fête d'inauguration ;
- Réaliser les cartels de signalétique pour chaque Microtopies ;
- Promouvoir le Festival Microtopies autour d'une campagne de presse et de communication, locale et nationale ;
- Faire vivre le festival autour d'une programmation dédiée : ateliers, conférences, expo pop up ;
- Payer l'allocation de 5000 euros à la structure porteuse de projet ;
- Déposer les demandes d'occupation du domaine public auprès des collectivités ;
- Demander un barrièrage chantier auprès des collectivités.

Les candidat·es doivent disposer d'une entité juridique qui portera le projet.

Pour cela il est nécessaire de :

- Fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant la période du 05 juillet au 31 décembre 2025 ;
- Fournir un numéro de Siret, RIB et une pièce d'identité.

# Critères de sélection



## *Critères environnementaux - matériaux et réemploi*

Pour chaque installation, une réflexion devra être menée sur le choix des matériaux (choix autre que le bois, réemploi, recyclage, dons et mise à disposition des entreprises, déchets de chantier, ...) et sur l'usage futur de ces Microtopies à la fin de l'édition (don à des associations, don à la commune, vie future des matériaux, remontage dans un autre lieu ...).

Les équipes devront faire usage autant que possible de matériaux de réemploi afin d'apporter une réflexion sur l'économie de la construction. Ils pourront se rapprocher des entreprises partenaires ou d'autres structures pour récupérer des matériaux existants, déchets, etc. Une liste de la matériauthèque sera fournie aux candidat·e·s dans une deuxième phase du concours, lors de l'attribution des sites.



## *Critères sociaux - implication des habitant·e·s*

Les propositions incluront une réflexion sur le lien avec le contexte microlocal et la dimension inclusive : associations, structures et habitant·e·s du quartier. Un travail sera mené afin d'évaluer les besoins et envies du territoire d'implantation. Un temps d'inauguration ou d'animation spécifique de l'installation sera également à prévoir, afin d'inviter les habitant·e·s à fêter l'arrivée de la nouvelle infrastructure ou à s'y réunir. Les chantiers pourront se faire avec des habitant·e·s.



## *Critères territoriaux - usages et économie des ressources*

Les Microtopies devront devenir des espaces intermédiaires, ouverts sur le territoire aux fonctionnalités multiples créées pour les habitant·e·s et s'adaptant aux usages identifiés ou à des solutions innovantes autour de l'économie des ressources naturelles.

Un repérage de terrain est vivement recommandé pour s'imprégner du quartier et collecter les informations relatives au territoire d'implantation. Les propositions amèneront une réflexion sur le site sur lequel elles prennent place et devront prendre en compte les spécificités de leur environnement.



## *Critères techniques - sécurité*

Les Microtopies devront respecter des règles de sécurité :

- stabilité à froid
- absence de volume permettant à quelqu'un de s'y enfermer
- visibilité à l'intérieur de la cabane

En lien avec le directeur technique du WAAO et les référent·e·s des communes d'accueil, les équipes devront assurer la bonne organisation de leur chantier.



©Julien Lelièvre



©Julien Lelièvre



# Modalités et étapes de sélection :

## *Lancement de l'appel à candidature*

Le WAAO publie l'appel à candidatures et le cahier des charges le 03 février 2025.

Concours phase 1 - Inscriptions au concours

Les candidat-e-s intéressé-e-s par le concours Microtopies devront s'inscrire avant le 24 février 2025. Les inscriptions seront validées sous remise de :

→ Une note d'intention expliquant leur vision et leur imaginaire autour du concept de Microtopies (3 pages maximum)

→ Une présentation de l'équipe candidate, du ou des porteur(s) du projet (1 page)

**Aucune équipe ne sera éliminée lors de cette première phase.**

Ces documents distincts devront être envoyés par mail ([leonie.debrabandere@waaofr](mailto:leonie.debrabandere@waaofr) et [celestine.tramaille@waaofr](mailto:celestine.tramaille@waaofr))

## *Concours phase 2 - Attribution des sites*

Tous les candidat-e-s inscrit-e-s au concours recevront par tirage au sort le 25 février l'un des sites métropolitain du festival accompagnés d'une fiche précisant le contexte territorial, socio-culturel, géographique et paysager ainsi qu'une liste de contacts et d'interlocuteurs de la commune.

En fonction, les candidat-e-s pourront, s'ils le souhaitent, faire un repérage de terrain et affiner leur propositions selon l'ancrage territorial choisi et prendre contact avec les usager-ère-s directement sur place.

Ils devront remettre un dossier définitif, avant le 31 mars 2025 à minuit, avec les éléments suivants :

→ La fiche de présentation de l'équipe (fichier distinct).

→ Le cahier de conception définitif avec analyse de site / ancrage territorial / usages.

→ Une notice technique (suffisamment détaillée pour permettre aux équipes de construction d'être autonomes lors de la construction - contenant par exemple un plan masse, les plans et coupes côtés de l'installation ainsi que les représentations (perspectives, croquis) qui permettent de saisir la proposition avec le plus de détails de construction, d'aménagement, selon ces configurations.

→ Une fiche technique des matériaux

→ Un métré qui déterminera les quantités de matériaux nécessaires avec leur dimension.

Attention, aucune mention des candidat-e-s ne doit apparaître dans le dossier (sauf fiche équipe).

Les dossiers devront être envoyés par mail (leonie.debrabandere@waa0.fr ; celestine.tramaille@waa0.fr ) et voie postale et à l'adresse suivante: WAAO - Bazaar St So, 292 rue Camille Guérin 59000 Lille.

## *Jury de sélection des lauréat-e-s*

Un jury se réunira le 04 avril 2025 pour sélectionner les lauréat-e-s sur la base des critères de ce cahier des charges. Les candidat-e-s seront informé-e-s du choix des projets retenus pour l'édition 2025 le **08 avril 2025**.

Pour l'occasion, les dossiers seront anonymisés par l'équipe salariée du WAAO qui ne sera pas membre du jury.

## *Réunion d'information*

Une réunion d'échanges et d'informations sera organisée avec les équipes lauréates, organisatrices et le directeur technique du WAAO pour préciser les modalités du festival durant la semaine du 14 avril 2025 (date exacte à confirmer).

## *Éléments de valorisation et communication*

Les candidat-e-s devront remettre les éléments nécessaires à la valorisation, la communication des projets avant le 20 mai 2025 :

Une maquette au 1/10ème (les maquettes devront être suffisamment solides pour être exposées par la suite et devront être conditionnées dans un emballage adéquat. Les maquettes seront ensuite données aux communes d'accueil ;

→ Une photo du collectif lauréat ;

→ Une présentation de la cabane (environ 1000 signes) ;

→ Une présentation de l'équipe (environ 1000 signes) ;

→ Un document de cession de droit complété et signé (dans le cas d'une équipe, ce document de cession de droit sera complété et signé par la ville et la structure lauréate).

Ces éléments seront envoyés à l'adresse suivante : WAAO - Bazaar St So, 292 rue Camille Guérin 59000 Lille et par mail : leonie.debrabandere@waa0.fr et celestine.tramaille@waa0.fr.

**Important:** Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité quant à la perte ou à la détérioration des documents et maquettes envoyés. L'ensemble des éléments fournis, y compris dans les dossiers, seront conservés par les organisateur-ice-s et seront utilisés pour la communication de l'événement.



## *Lancement du festival*

Le WAAO organisera une fête de lancement le soir du 03 juillet 2025 au Bazaar-St-So à Lille à l'occasion du vernissage de sa prochaine grande exposition annuelle. Cet événement sera l'occasion de réunir toutes les équipes, les partenaires, les communes, le public.

## *Construction et installation*

La construction des Microtopies à échelle 1/1 in situ se déroulera en présence de tous les collectifs lauréats le **05 et 06 juillet 2025**. Si elles le souhaitent, les équipes pourront pré-montar des parties de l'installation en atelier au préalable en lien avec des entreprises partenaires du festival. Les modalités de partenariat avec les entreprises (don de matériaux, prêt d'outillage, stockage...) seront communiqués lors de la deuxième phase du concours.

Pendant le week-end des chantiers publics, des animations dans les communes seront organisées avec le public, notamment le jeune public : ateliers, parcours, découvertes, jeux....

## *Rémunération*

Chaque collectif lauréat se verra allouer une allocation forfaitaire de 5 000 euros TTC. Un acompte de 30 % de cette enveloppe sera versé à l'issue du jury de sélection des lauréats, 50% à l'issue de l'installation des cabanes et 20% à l'issue du démontage de la cabane ou de la signature d'un acte de cession d'œuvre.

## *Contraintes de construction*

La surface de la cabane devra être de l'ordre de 6 m<sup>2</sup> (six mètres carrés).

La diversité des idées et des matériaux, la prise en compte de la logique de réemploi (upcycling, approches low tech, récupération) seront des éléments valorisés dans la réception de la cabane.

Les installations seront pensées et réalisées par les équipes lauréates accompagnées par des techniciens constructeurs. Les manœuvres principales en atelier et sur le chantier devront être assurées par les architectes lauréat.e.s.

## *Démontage*

**Dans le cas où l'équipe lauréate ne souhaite pas céder la cabane, elle s'engage à la démonter avant le 31 décembre 2025.**

Les équipes seront en charge du démontage des Microtopies à la fin de la saison - avant le **31 décembre 2025**. Si la commune souhaite conserver la Microtopie, avec l'accord de l'équipe lauréate, un acte de cession d'œuvre pourra être formulé entre les deux parties.

**Important** : les déplacements des candidat.e.s seront à leur frais, inclus dans l'enveloppe forfaitaire qui leur aura été attribuée. Les lauréat.e.s devront être présent.e.s pendant les chantiers.

## *Communication et valorisation*

Tous les projets sélectionnés et primés par le jury feront l'objet d'une valorisation particulière. Le WAAO a missionné l'Atelier Bien Vu pour la réalisation de supports de communications dédiés.

Lors de l'inauguration le 03 juillet 2025 au Bazaar-St-So

Via tous les supports communication mis en oeuvre :

- Grande campagne d'affichage via les réseaux de l'agence Shaddok et des communes (20.000 impressions) ;
- Distributions de dépliants du parcours de cabanes (30.000 impressions) ;
- Réseaux sociaux (+ de 5000 abonnés) ;
- Campagne de mailing (14.000 destinataires dont 9.000 architectes et urbanistes) ;
- Relations presse (Via le large réseau local et national de l'agence de relations presses C la Vie et Com des Archi (450 journalistes locaux ; 1600 journalistes nationaux - 600 journalistes spécialisés) ;
- Via une valorisation dans le cadre d'une exposition pop-up des maquettes,
- Via une signalétique dédiée dans l'espace public,
- Via l'organisation de parcours de découvertes, animations et visites guidées des Microtopies ;
- Via la réalisation de photographies professionnelles des Microtopies ;
- Via une couverture presse et médias.



## Concours annexe *La Microtopie / Agora*

Pour 2025, l'un des sites des Microtopies situé à Lille fera l'objet de critères et d'une allocation spécifique d'un montant de 10.000€.

Pour concourir au site de l'Agora, en sus des critères initiaux, les critères complémentaires sont les suivants :

- Concevoir une installation de 6 à 10 mètres carrés environ (représentant 20 à 25 personnes assises)
- Résider dans les Hauts-de-France ;
- Accompagner un chantier participatif durant le mois de juin 2025 ;
- Mobiliser les jeunes des écoles du quartier.

*Si vous êtes éligibles et intéressé·e·s par ce projet, merci de nous le signifier dans votre note d'intention, nous vous donnerons bientôt plus d'informations !*

# Contacts WAAO

Léonie Debrabandère, directrice du WAAO  
*leonie.debrabandere@wao.fr*

Faustine Horgnies, architecte-médiatrice  
*faustine.horgnies@wao.fr*

Célestine Tramaille, chargée de communication  
*celestine.tramaille@wao.fr*

Stéphane André, directeur technique  
*stef.tech.andre@gmail.com*

*Le WAAO remercie l'ensemble de ses partenaires institutionnels, culturels, sponsors et mécènes qui soutiennent ses actions engagées dans la diffusion de la culture et architecturale.*

